

*Réunion du 25 juin 2015*

**COMPTE RENDU**

L'an deux mil quinze, le vingt-cinq juin, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de FALLERON (Vendée), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Gérard TENAUD, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 19 juin 2015

**PRESENTS** : MM TENAUD, GROSSIN, Mme VRIGNEAU, M. CHATELIER, Mme CHAUVIN, M. GIRARD, MM ACHARD, ROUSSEAU, Mmes POUVREAU, BAUD, MM MICHENEAU, BETHUIS, Mmes GABORIT, FOREST, BONNEAU.

**EXCUSES** : Mme HERBERT, M. GELEBART, Mme RICORDEL.

Madame BONNEAU Myriam a été élue Secrétaire.

---

**REPARTITION DU FPIC 2015**

Le Conseil Municipal approuve la répartition dérogatoire libre du FPIC 2015 décidée par le Conseil Communautaire, ce qui représente une dotation pour FALLERON de 33 794 €.

**DROIT DE PREEMPTION URBAIN SUR PROPRIETE PERDRIEAU**

Le Conseil Municipal décide de ne pas préempter la propriété de madame PERDRIEAU épouse ACHARD Mireille, situé rue de la Croix des Maréchaux.

**AVENANTS AUX MARCHES "ACCUEIL PERISCOLAIRE/BIBLIOTHEQUE"**

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer les avenants avec les entreprises titulaires des marchés, suite à des modifications intervenues au cours des travaux, soit :

- lot 1 – gros œuvre : + 502.09 € HT (caniveau à grille)
- lot 4 – menuiseries extérieures : + 160.00 € HT (volet roulant motorisé au lieu de manuel)
- lot 6 – plâtrerie, isolation : + 632.00 € HT (habillage radiateurs)
- lot 14 – chauffage, plomberie, sanitaires : + 632.70 € HT (ajout lavabo et bouches coupe-feu)

**CONVENTION CONSTITUTIVE DU GROUPEMENT DE COMMANDES**

Le Conseil Municipal approuve la convention constitutive du groupement de commandes créé entre la Commune et le CCAS pour la fourniture des repas au restaurant scolaire et au Foyer Logement.

**AVENANT A LA CONVENTION D'ADHESION A LA CELLULE D'APPUI "PCS"  
POUR L'ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES DE VENDEE DANS  
L'ELABORATION DE LEURS PLANS COMMUNAUX DE SAUVEGARDE**

Le Conseil Municipal approuve l'avenant à la convention d'adhésion à la cellule d'appui "PCS" pour l'accompagnement des communes de Vendée dans l'élaboration de leurs plans communaux de sauvegarde, qui modifie les modalités de paiement de la participation communale.

**AVENANT A LA CONVENTION BDV POUR PRET CD/DVD**

Le Conseil Municipal approuve l'avenant à la convention tripartite entre la Bibliothèque Départementale de Prêt, la Communauté de Communes et la Commune, fixant les modalités de prêt de CD et DVD à la bibliothèque, afin d'élargir l'offre documentaire et moderniser le réseau des bibliothèques.

**A FALLERON, le 29 juin 2015**

**Le Maire,  
Gérard TENAUD**